

07.09.2018 – 06:00 Uhr

## Une politique agricole d'avenir - Stratégie en 10 points en faveur des consommateurs, des contribuables et des entrepreneurs agricoles

Zürich (ots) -

La Suisse s'offre une des politiques agricoles les plus coûteuses au monde : les 3,8 milliards de dépenses officielles de la Confédération pour le groupe de tâches «Agriculture et alimentation», dont 2,8 milliards de francs de paiements directs, souvent mentionnés dans les débats publics, ne sont que la pointe de l'iceberg. Dans l'étude «Une politique agricole d'avenir», accompagnée d'un «Registre des privilèges» en ligne, Avenir Suisse répertorie pour la première fois l'ensemble des coûts économiques directs et indirects et des privilèges accordés au complexe agricole suisse - ils sont estimés à environ 20 milliards de francs par an.

Les contribuables et les consommateurs en paient le plus lourd tribut (47 %). Le niveau de prix des denrées alimentaires est en moyenne 78 % plus élevé que celui de la moyenne des pays de l'UE-28.

1000 francs de plus par ménage et par an, c'est ce que paient les consommateurs suisses en trop pour leur alimentation en raison de la protection douanière. Mais le verrouillage du marché affecte aussi les entreprises exportatrices : il est peu probable que la Suisse parvienne à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange substantiels sans ouvrir son marché agricole et réduire la protection douanière. 16 % des coûts sont supportés par les entreprises, environ 37 % se rapportent à des coûts environnementaux. L'activité agricole suisse actuelle résulte dans une «valeur ajoutée négative» (ou une moins-value) de -15,8 milliards de francs par an. Ainsi, elle coûte l'équivalent d'1,8 million de francs par heure.

Au vu de ce constat, une modernisation de la politique agricole suisse s'impose. La stratégie en 10 points développée par Avenir Suisse permettrait de réduire les coûts et d'offrir une perspective entrepreneuriale aux paysans. Les points clefs de la stratégie sont la réduction de la protection douanière sur les biens agricoles, l'abolition des subventions préservant les structures et pour la promotion des ventes, une réforme de l'indemnisation des prestations d'intérêt général, une définition moderne de la sécurité de l'approvisionnement, une réduction de la densité législative agricole, une modernisation du droit foncier et une diminution des coûts environnementaux. En outre, un «frein agricole» devrait être mis en place et le contrôle des fusions devrait être révisé pour empêcher de nouvelles acquisitions sur le marché du commerce de détail déjà fortement consolidé.

Conjointement, ces mesures seraient susceptibles de réduire les coûts économiques liés à l'économie agricole d'environ 14,4 milliards de francs par an et conduiraient à une plus grande liberté entrepreneuriale pour les agriculteurs. Plusieurs modèles d'entreprises agricoles illustrent aujourd'hui déjà qu'une politique agricole libérale et plus orientée sur le marché pourrait ouvrir de nouvelles perspectives au secteur.

Le «Registre des privilèges et des coûts économiques liés à l'économie agricole» est disponible en ligne sous : <https://www.avenir-suisse.ch/fr/registre-des-privileges>.

Contact:

Noémie Roten (+41 44 445 90 05 et +41 76 498 34 45),  
noemie.roten@avenir-suisse.ch

En allemand : Peter Grünenfelder (+41 79 458 08 63), Patrick Dümmler  
(+41 76 532 53 16) et Verena Parzer-Epp (+41 44 445 90 16).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100063891/100819550> abgerufen werden.